

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Marine marchande : reprise du travail après 4 mois de grève

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

Le calme est enfin revenu à la direction générale de la Marine marchande. Le personnel réuni au sein du Syndicat national des agents de la Marine marchande (Synamm) vient de signer un protocole d'accord avec la direction générale, pour mettre un terme à quatre mois de grève ininterrompue. C'était en présence du ministre des Transports, Brice Constant Paillat. Cette signature, intervenant après les négociations entre le Synamm et la direction générale, vient donc mettre un terme à une grève qui tirait en longueur. Et qui a causé d'énormes pertes à l'État, a rappelé le DG de la Marine marchande, Fidèle Angoue-Mba. Lequel a saisi cette occasion pour présenter au ministre les difficultés que traverse cette entité étatique et qui sont les causes de l'entrée en grève du personnel. " Il y a des problèmes d'ordre structurel, le renforcement des capacités des ressources humaines, l'arsenal

juridique obsolète..." Patrice Loko, le président du Synamm, s'est dit heureux de signer ce protocole d'accord à travers lequel il souhaite et espère que les choses évolueront dans le bon sens. " Car, nous avons fait la grève la plus longue et la plus difficile. Nous nous sommes assis pour négocier tous ensemble, en discutant sur les points essentiels de nos revendications. Nous voulons juste que ce protocole d'accord soit respecté. Car ce n'est qu'un état de grâce que nous vous donnons ", a-t-il indiqué. Le ministre des Transports a, pour sa part, promis que les engagements seraient respectés. " Car comme vous le savez, vous avez fait quatre mois de grève et ça a coûté très cher à l'État. La Marine marchande étant une direction qui contribue de manière forte à la création de richesse, n'a plus besoin de connaître ces mauvais épisodes. Il est donc temps de reprendre le travail", a-t-il invité ses interlocuteurs.



Photo: Abel Eyeghe

La signature du protocole d'accord a eu lieu en présence du ministre des Transports, Brice Constant Paillat.



COMMUNIQUE DE PRESSE

Renouvellement de l'accréditation du Laboratoire Contrôle Qualité (LCQ) de la DGCC.

Libreville, le 07 Avril 2021.

Les 28 et 29 décembre 2020, le LCQ a été audité et a obtenu le 02 avril 2021, la validation par le Tunisian Accreditation Council (TUNAC) du renouvellement de l'accréditation à la version 2017 de la norme ISO/IEC 17025.

Cette dernière permet aux laboratoires de démontrer leur compétence et leur capacité à produire des résultats valides, renforçant ainsi la confiance qui leur est accordée au niveau national et partout dans le monde.

La norme contribue également à faciliter la coopération entre les laboratoires et d'autres organismes en garantissant une meilleure acceptation des résultats dans différents pays. Les rapports d'essai établis peuvent être reconnus d'un pays à l'autre sans qu'il ne soit nécessaire de procéder à de nouveaux essais, facilitant ainsi le commerce international.

La norme internationale la plus prisée pour la compétence des laboratoires d'étalonnages et d'essais vient de faire l'objet d'une mise à jour afin de tenir compte des dernières évolutions de l'environnement, des pratiques de travail des laboratoires et la satisfaction des clients.

Cette reconnaissance place ainsi le LCQ comme étant le premier et le seul laboratoire au niveau national accrédité pour la conformité des produits, denrées alimentaires et les eaux de consommation humaine.

Laboratoire officiel en matière de contrôle de la qualité au Gabon depuis 1994

Pour rappel, le LCQ créé en 1994 est le service agréé du Ministère de l'Économie et de la Relance pour le contrôle de la qualité des produits et denrées alimentaires et par conséquent, délivre des rapports d'essai de conformité permettant de garantir la sécurité des consommateurs. Il dispose de plusieurs plateaux techniques en microbiologie et en physicochimie.

Une extension de la portée d'accréditation

En plus de la portée d'accréditation actuelle (accréditation n° 1-0093, disponible sur www.tunac.tn), des extensions sur d'autres paramètres analytiques sont prévues aussi bien en microbiologies qu'en physico-chimie dans l'objectif d'accroître la qualité des contrôles.

Une voie vers le renforcement des contrôles des produits issus de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAF)

Cette accréditation place le laboratoire dans un groupe très restreint d'organismes certificateurs reconnus aussi bien par la CEMAC que l'UA, ce qui devrait lui permettre de devenir l'un des laboratoires de référence dans le cadre de la ZLECAF laquelle regroupe plus de 50 pays africains.

La Direction Générale

Contact Presse : Appoline OBONE
Immeuble des domaines, ventre ville au 3^{ème} étage.
Tel : +241 66 15 23 30
Email : appoline.obone7@gmail.com

www.dgcc.ga

